



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-268

PUBLIÉ LE 11 JUIN 2025

Sommaire

Académie de Lille - Rectorat de Lille /

R32-2025-06-06-00005 - Arrêté de composition de la commission académique d'action sociale de l'académie de Lille (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-06-06-00003 - Arrêté n° 2025-032 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-037 du 3 juin 2022 SDSDU modifié **??**fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de l'Oise (6 pages)

Page 5

R32-2025-06-06-00004 - Arrêté n° 2025-033 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé de l'Oise (6 pages)

Page 11



ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LILLE

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, notamment articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
Vu le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;
Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 ;
Vu l'arrêté du 7 mars 2013 modifié fixant le rôle et la composition de la commission nationale, des commissions académiques et départementales et de la commission centrale d'action sociale ;
Vu les résultats des élections professionnelles au comité technique académique qui se sont déroulées du 1^{er} au 8 décembre 2022 et les noms des représentants élus de chaque liste ;
Vu les propositions de la MGEN ;
Vu l'arrêté rectoral du 7 mars 2023 portant composition de la commission académique d'action sociale de l'académie de Lille ;
Vu le décret du président de la République en date du 12 mars 2025 nommant Madame Sophie BÉJEAN rectrice de l'académie de Lille.

ARRETE

Article 1 : la commission académique d'action sociale de l'académie de Lille est composée comme suit :

En qualité de représentants de l'administration :

Madame Sophie BÉJEAN, Rectrice d'académie, présidente, ou son représentant.

Monsieur Olivier COTTET, inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale du Nord, ou son représentant.

En qualité de représentants des personnels :

Au titre de la FSU

Titulaires :

Madame Claire DAMADE, infirmière, collège Mitterrand à Arras

Madame Nathalie GREZ, assistante sociale des personnels, DSDEN du Pas-de-Calais

Monsieur Bruno ROBIN, retraité

Suppléants

Monsieur Bastien RIEZ, professeur au lycée Béhal à Lens

Monsieur Jean-Paul MACHEN, retraité

Madame Carole WURTZ, SAENES, lycée Baggio à Lille

Au titre du SNALC

Titulaire :

Madame Laurence DE JAEGERE, professeure d'EPS, collège Sévigné à Roubaix

Suppléante :

Madame Maité LAREPPE, SAENES, rectorat de Lille

Au titre de l'UNSA-Education

Titulaires :

Monsieur Pierre-Philippe LOUART, professeur certifié, collège Jean Moulin à Berck

Madame Bénédicte KEKIC, retraitée
Monsieur David VAN CEULEBROECK, professeur de écoles, circonscription à Valenciennes-Denain

Suppléants

Monsieur Martin PILLIER, professeur certifié, collège Martin Luther King à Calais
Madame Valérie LEBLANC, professeure de lycée professionnel, LPO Pays de Condé à Condé-sur-Escaut
Monsieur Léandre WALLART, professeur des écoles, école Pierre Corneille à Tourcoing

Au titre de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Nord-Pas-de-Calais

Titulaire :

Madame Laïla BELKAMLA, ADJAENES, lycée professionnel Jean-Charles Cazin à Boulogne-sur-Mer

Suppléant :

Monsieur Jérôme LASVERGNAS, professeur des écoles en SEGPA, collège du Caraquet à Desvres

En qualité de représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) :

Titulaires

Madame Martine BROCHARD, membre du comité départemental MGEN du Nord
Monsieur Michel BOUREL, membre du comité départemental MGEN du Nord
Madame Lidwine THOMAS, responsable relations, enseignement et recherche MGEN en Hauts-de-France
Monsieur François STASINSKI, président de la section MGEN du Nord
Madame Catherine BOIDIN, animatrice de la vie militante MGEN en Hauts-de-France
Monsieur Laurent FINET, membre du comité départemental MGEN du Pas-de-Calais
Madame Nathalie LIOTARD, membre du comité départemental MGEN du Pas-de-Calais

Suppléants

Madame Sylvie DE BACKER, membre du comité départemental MGEN du Nord
Madame Maryvonne LABY, membre du comité départemental MGEN du Nord
Madame Elisabeth LEBLANC, membre du comité départemental MGEN du Nord
Madame Valérie PITRE, membre du comité départemental MGEN du Nord
Monsieur Pascal BECU, président de la section MGEN du Pas-de-Calais
Madame Dominique COPIN, membre du comité départemental MGEN du Pas-de-Calais
Madame Nathalie DUQUESNE, membre du comité départemental MGEN du Pas-de-Calais

Article 2 : Madame Marie-Pierre LONGELIN, conseillère technique de service social auprès du recteur, est nommée membre de la commission académique d'action sociale en qualité de personne qualifiée et de conseiller.

Article 3 : La modification est indiquée en gras. Le reste de l'arrêté demeure inchangé.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

06 JUIN 2015

Fait à Lille, le

Sophie BEJEAN



**Arrêté n° 2025-032 SDSG modifiant l'arrêté n°2022-037 du 3 juin 2022 SDSDU modifié
fixant la composition nominative du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié susvisé est complété comme suit :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

Nathalie WACQUET, suppléante de Vincent VESSELLE, est supprimée de la composition de cette instance.

h) Représentant des ordres des professions de santé

Jacopo GOTTI, Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, titulaire, en remplacement de Pierre CARNEC,
Leonor PIMENTEL, Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-dentistes, suppléante, en remplacement de Bernard TRIOLET.

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Béatrice LEFEVRE, association France Alzheimer, suppléante de Martine URIBES.

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Marie-Christine MARION, suppléante de Annabelle LEROY-DEROME.

Article 2 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 6 juin 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**



Laurence Cado

ANNEXE**Tableau de composition du CTS de l'Oise**

TITULAIRES

SUPPLEANTS

Président : Thierry RAMAHERISON**Vice-Présidente** : Brigitte DUVAL**Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé****a) Représentants des établissements de santé****a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

1	Catherine LATGER – CH Compiègne-Noyon (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
2	Christelle DUMONT - CRF Chaumont en Vexin (FEHAP)	Ilda FERREIRA - Centre Gériatrique Condé (FEHAP)
3	Vincent VESSELLE – Polyclinique St Côme (FHP)	<i>En attente de désignation (nouveau)</i>

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
5	Thierry RAMAHERISON - Président CME CH de Beauvais (FHF)	Laurence DELTOUR – Présidente de CME CHICN (FHF)
6	<i>En attente de désignation</i> (FHP)	Mourad LAKHDARI - Président CME Clinique du Parc St Lazare (FHP)

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
8	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
9	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Olivia GUILBERT - Hôpital de Crépy-en-Valois (FHF)
10	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
11	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Hakima TSABIT - Fondation Diaconesses de Reuilly (URIOPSS)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Alexis DERACHE – Samu social de l'Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
13	Sarah BONNENFANT - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Pays de l'Oise (CPIE60)	Didier MALÉ - Association ROSO
14	Brigitte GUISSÉ - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Françoise COURTALHAC	Auréli DELOBEL
16	José CUCHEVAL	<i>En attente de désignation</i>
17	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Anne-Christine DUPONT - URPS Orthophonistes	<i>En attente de désignation</i> - URPS Chirurgiens-dentistes
19	Caroline MAZAL - URPS Sages-femmes	Antoine DARRAS - URPS Pharmaciens
20	Judicaël FEIGUEUX - URPS Infirmiers	Vincent JALLU - URPS Masseurs Kinésithérapeutes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
----	-----------------------	--------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
23	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé
24	Jean-Louis MIONNET - MSP de Breteuil	Muriel MICHAUD - MSP de Breteuil

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Isabelle BOUCHEZ - CPTS Compiègne	Maëlle LEFEBVRE - CPTS du Beauvaisis
----	-----------------------------------	--------------------------------------

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
----	--------------------------------	---------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Pierre BETERMIEZ	Grégory BONDU
----	------------------	---------------

Représentants des autres ordres des professions de santé :

Représentant de l'ordre des Infirmiers

29	Romain HAMART	Virginia AMARAL
----	---------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Pharmaciens

30	Christophe BLIN	Céline ACCARD
----	-----------------	---------------

Représentant de l'ordre des Chirurgiens-dentistes

31	Jacopo GOTTI (nouveau)	Leonor PIMENTEL (nouveau)
----	------------------------	---------------------------

Représentant de l'ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

32	Michel LEBLANC	Eric DE BEL
----	----------------	-------------

Représentant de l'ordre des Pédiçures-Podologues

33	Virginie HENNING	Marie CARISSIMO
----	------------------	-----------------

Représentant de l'ordre des Sages-Femmes

34	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)**

35	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
36	Marielle ROLINAT – APF France Handicap	Didier GAMAIN - France Alzheimer
37	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
38	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
39	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
40	Martine URIBES - JALMALV	Béatrice LEFEVRE - France Alzheimer (nouveau)

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

41	Gérard CHATIN – CDCA de l'Oise – PA	Régis QUINTARD - CDCA de l'Oise - PA
42	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
43	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
44	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

45	Nathalie LEBAS	Manoëlle MARTIN
----	----------------	-----------------

b) Représentant du conseil départemental de l'Oise

46	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

47	Annabelle LEROY-DEROME	Marie-Christine MARION (nouveau)
----	------------------------	----------------------------------

d) Représentant des communautés (cf. articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales)

48	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	Olivier DE BEULE - Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP)
49	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis

e) Représentant des communes

50	Nicole CORDIER - Maire de Bonneuil les Eaux	Laurent LEFEVRE - Maire de Rainvillers
51	Alain BOUCHER - Maire de Monchy-Saint-Éloi	Jean-Paul DOUET - Maire de Montagny-Sainte-Félicité

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Représentants de l'Etat

52	Frédéric BOVET – Préfecture de l'Oise	Anne GABRELLE – Préfecture de l'Oise
----	---------------------------------------	--------------------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

53	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
54	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

Collège 5 : Personnalités qualifiées

55	Marine GENGEMBRE (Mutualité Française)	Pas de suppléance
56	Valérie PAPARELLE	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 7 députés et les 4 sénateurs du département de l'Oise

**Arrêté n° 2025-033 SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié
fixant la composition nominative des formations spécialisées
du Conseil Territorial de Santé de l'Oise**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-037 SDSDU du 3 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé de l'Oise ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur provisoire du conseil territorial de santé de l'Oise adopté en assemblée plénière d'installation le 29 juin 2022 ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé de l'Oise ;

ARRETE

Article 1 – L'article 2 de l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la Commission territoriale en santé mentale (CTSM) est modifié comme suit :

Au titre du collège 3 :

Marie-Christine MARION, suppléante de Annabelle LEROY-DEROME.

Article 2 – L'article 3 de l'arrêté n° 2022-055 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 2 :

Béatrice LEFEVRE, association France Alzheimer, suppléante de Martine URIBES.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 6 juin 2025

**Pour le directeur général et par délégation,
La directrice de la stratégie et des territoires,**



Laurence Cado

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE

Composition du bureau

Tableau de composition

1	Président	Thierry RAMAHERISON
2	Vice-présidente	Brigitte DUVAL
3	Président de la commission territoriale en santé mentale	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI
4	Présidente de la commission territoriale des usagers	Corine VERTADIER

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Au titre du collège 1 :

5	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)
6	Brigitte GUISSÉ - Mutualité Française	Xavier FOURNIVAL - SATO Picardie
7	Bassam AL NASSER	<i>En attente de désignation</i>
8	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG

Au titre du collège 2 :

9	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
---	--------------------------------------	------------------------------------

Au titre du collège 3 :

10	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
----	--------------	-----------------

Au titre du collège 4 :

11	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE
Commission territoriale en santé mentale
Tableau de composition

Président : Bruno TOURNAIRE-BACCHINI

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

1	Bruno TOURNAIRE-BACCHINI - Président CME Centre Hospitalier Isarien de l'Oise (FHF)	<i>En attente de désignation</i>
---	--	----------------------------------

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap

2	Magali THERY - EHPAD Temps de vie Pillet-Will (URIOPSS)	Olivia GUILBERT - Hôpital de Crépy-en-Valois (FHF)
3	Christelle BOURSON - UNAPEI de l'OISE (NEXEM)	Laëtitia ZAMPESE - ADSEAO (URIOPSS)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

4	Alexis DERACHE – Samu social de l'Oise	Jean-Christophe DUMOULIN - ADARS (Fédération des Acteurs de la Solidarité)
---	--	--

d) Représentants les professionnels de santé libéraux

5	Françoise COURTALHAC	Aurélie DELOBEL
---	----------------------	-----------------

e) Représentant des internes en médecine

6	Jérôme DELÉCRIN – BIP	Julien MONJE – SAPIR-IMG
---	-----------------------	--------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

7	Stéphanie ESLIN - MSP de Saint-Just-en-Chaussée	Jean-Pierre MOUNEY - Centre de santé du Valois
8	Jenny WATTELIER-LEBAUDY - DAC Aloïse	Sandra BODERLIQUE, DAC Appui Parcours Santé

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

9	Kahina LOUZABI ATIRIS - FNEHAD	Domitille FUMERY - FNEHAD
---	--------------------------------	---------------------------

h) Représentant de l'ordre des médecins

10	Pierre BETERMIEZ	Grégory BONDU
----	------------------	---------------

Deux titulaires et deux suppléants *en attente de désignation* parmi les membres du collège 1

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Catherine LANNES - CNAFAL	Julien LEONARD - CNAFAL
14	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
15	Alain MARLIERE - CDCA de l'Oise – PH	Céline DUVAL - CDCA de l'Oise – PH
16	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Nicole COLIN	Sophie LEVESQUE
18	Annabelle LEROY-DEROME	Marie-Christine MARION (nouveau)
19	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20	Frédéric BOVET – Préfecture de l'Oise	Anne GABRELLE – Préfecture de l'Oise
21	Valérie KLEIN – CARSAT HDF	Anne-Marie HAZARD – MSA de Picardie

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE L'OISE
Commission territoriale des usagers
Tableau de composition

Présidente : Corine VERTADIER

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Pierre-Alain BRUNEL - Fondation Léopold Bellan (FEHAP)	Stéphanie DENOLF - APF (FEHAP)
2	Samyr BOUFADINE - Le Clos du Nid (NEXEM)	Christophe HOUDET - ADMR
3	Corine VERTADIER - APAJH (FEHAP)	Hakima TSABIT - Fondation Diaconesses de Reuilly (URIOPSS)

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Daniel HIBERTY - UDAF de l'Oise	François NORET - CNAFAL
5	Charly HÉE - Familles de France	Michel LEROY - Familles de France
6	Brigitte DUVAL - UNAPEI	Françoise CABANNE - UNAPEI
7	Martine URIBES - JALMALV	Béatrice LEFEVRE - France Alzheimer (nouveau)
8	Annie RIVIERE - CDCA de l'Oise – PA	Georgette LEMAIRE - CDCA de l'Oise – PA
9	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	Didier DOUCET – Communauté de communes du Pays de Valois	Olivier DE BEULE - Communauté de communes du Plateau Picard (CCPP)
11	Fabienne CUVELIER – Communauté de communes de la Picardie Verte	Caroline CAYEUX - Communauté d'agglomération du Beauvaisis

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12	Virginie PELAGALI - CPAM de l'Oise	Laurent PIETRCZAK - CPAM de l'Oise
----	------------------------------------	------------------------------------